



Corporation de la municipalité de La Nation

Procès-verbal de la réunion publique de zonage

Date : le 28 octobre 2024
Heure : 16 h 45
Endroit : Hôtel de ville, 958 route 500 ouest, Casselman

Présence des membres du Conseil Francis Brière, Maire, Tim Stewart, Conseiller quartier 1, Alain Mainville, Conseiller quartier 2, Danik Forgues, Conseiller quartier 3, Raymond Lalande, Conseiller quartier 4, Daniel Boisvenue, Conseiller quartier 5, Marjorie Drolet, Conseillère quartier 6

Présence du personnel municipal Pierre Leroux, Directeur général, Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative, Aimée Roy, Greffière, Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing, Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme, Justin Lafrance, Directeur des loisirs par intérim, Marc Legault, Directeur des travaux publics, Mario Villeneuve, Chef pompier, Nadia Knebel, Trésorière, Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts

Présence d'invités Philippe Warren, in person, Marzan Habej-Bek, virtual, Lina M. Hasa, virtual, Sophie Sauve, virtual, Sue Ann Traer, virtual

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Révisé par: Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

Vidéo : l'enregistrement de la réunion est disponible pour visionnement sur la Chaîne [YouTube de La Nation](#)

1. Ouverture de la réunion publique de zonage

Proposé par Danik Forgues

Appuyé par Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à 16h55.

Adoptée

2. Présentation des modifications de zonage proposées

2.1 Modification de zonage #ZBL-11-2024, Partie de lot 28, Concession 1, ancien canton de Cambridge

3. Questions et commentaires

3.1 Modification de zonage #ZBL-11-2024, Partie de lot 28, Concession 1, ancien canton de Cambridge

Question de Phililpe Warren

Est-ce qu'il s'agit de la propriété pour laquelle il ya des fonds en réserve pour un pont, depuis les 10-15 dernières années, pour un pont qui traverse le ruisseau d'une vieille transaction?

Response:

Oui l'argent est toujours en réserve.

4. Ajournement

Proposé par Raymond Lalande

Appuyé par Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à 17h03.

Adoptée